25/10 Bernard Legube élu à la présidence du PRES

jeudi 25 octobre 2012, par lpe

Bernard Legube, ancien directeur de l'École nationale supérieur d'ingénieurs de Poitiers, a été élu président du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Limousin Poitou-Charentes.

Le PRES Limousin Poitou-Charentes

Le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) est un Etablissement public de coopération scientifique (EPCS), créé au 1er juillet 2009, qui regroupe cinq établissements fondateurs : Université de Poitiers, Université de La Rochelle, Université de Limoges, École nationale supérieure de mécanique et d'aéronautique de Poitiers (ISAE-ENSMA) et École nationale supérieure de céramique industrielle de Limoges (ENSCI).

Ce PRES a été présidé successivement par le président de l'Université de La Rochelle, Gérard Blanchard, puis par le président de l'Université de Limoges, Jacques Fontanille. Après changement des statuts permettant entre autres que la présidence puisse être assurée par un membre du conseil du PRES non président ou directeur d'établissement, et en attente de l'organisation d'une élection, le vice-président de l'Université de La Rochelle, Mathias Tranchant, a assuré la présidence de l'intérim.
Bernard Legube a été élu le 22 octobre lors d'un Conseil du PRES qui s'est tenu dans les locaux de l'ENSMA.

Adapter l'offre de formation et de recherche aux territoires

Le PRES Limousin Poitou-Charentes, est comme la vingtaine d'autres PRES français un espace d'échanges, de discussion et de partage de méthodes et d'information entre ses établissements fondateurs. C'est aussi un lieu d'élaboration d'une politique de sites et de réseaux indispensable à la visibilité des forces, des compétences des établissements et de leurs complémentarités.
L'objectif principal du nouveau président est avant tout de proposer une offre de recherche et de formation plus cohérente, plus lisible et notamment mieux adaptée aux besoins des territoires régionaux.
Pendant un mandat de deux années, Bernard Legube s'appuiera sur des équipes issues des établissements fondateurs organisées autour des principales missions du PRES : le fonctionnement des huit Ecoles doctorales des trois sites, l'émergence de recherches communes, une réflexion concertée sur les formations, la mutualisation d'actions à l'international, en documentation et en ressources numériques, le partage de l'information et des méthodes de pilotage. Il veillera également à établir des relations avec les collectivités territoriales des deux régions car le PRES doit être non seulement au service de ses établissements fondateurs mais aussi au service des territoires.